



P.8-11 **DOSSIER - PROPRETÉ DE LA VILLE : L'AFFAIRE DE TOUS**

P.18-19

AU SERVICE DES VEAUCHOIS

Nouveaux agents à la Police Municipale



P.22-23

LE PORTRAIT

Michelle et Andréane, coeurs d'européennes



P.26

FOCUS AGENDA

Veauche prend ses Quartiers d'Hiver



**Nouvelle
FORMULE**

veauche.fr



SOMMAIRE



P.5

P.4 > 5
RETOUR EN IMAGES

P.6 > 9
DOSSIER
Propreté des rues:
l'affaire de tous
les Veauchois

P.10 > 13
VEAUCHE EN ACTUS
Nouvelle campagne
de recensement



P.16

P.14 > 17
VIE ASSOCIATIVE
Siam Boxing Veauche

P.18 > 19
AU SERVICE DE
VEAUCHE
Nouveaux agents à la
Police Municipale

P.20
CCFE
Le bureau
Communautaire



P.22

P.21
ENTREPRENDRE À
VEAUCHE

P.22 > 23
PORTRAIT
Michelle et Andréane,
cœurs d'européennes

P.24 > 25
LA VILLE VOUS RÉPOND



P.26

P.26 > 29
AGENDA
Focus sur les Quartiers
d'Hiver

P.30
TRIBUNES LIBRES

P.31
INFOS PRATIQUES
Ateliers numériques
à France Services

CARNET

NAISSANCE

16 mai	Alyah GHELAM
22 mai	Qassim TOUMI
08 juin	Livio TURINES
10 juin	Cassie SOMMESOUS
12 juin	Tom BOURRIN
19 juin	Candice ROCHE
22 juin	Aurélien POLETTE
24 juin	Esteban GAMMINO
25 juin	Alba BROUILLAT
29 juin	Léon STOLLINI
06 juillet	Thaïs CHAVE
11 juillet	Rose ANZALONE
17 juillet	Télio BERTHET
21 juillet	Inalys MAZENOD
29 juillet	Liv HERAULT
31 juillet	Lyanna DE FREITAS
05 août	Kheo HENG
08 août	Meva GUNGOR
15 août	Alma TISSEUR LAROQUE
16 août	Maëlle GARDE
23 août	Klara MULLER
27 août	Octave AULAGNIER
13 septembre	Tyléane FRANCE
15 septembre	Abel FOURREAU-ETIENNE
24 septembre	Maël ANDRÉ

MARIAGES

25 juin	Pauline SPAY & Myriam TARDY
25 juin	Joao MACHADO & Ginette BELLA
02 juillet	Raphaël CHALANDON & Sandrine VALLÉE
09 juillet	Olivier DUMOULIN & Cindy TAMET
16 juillet	Michel GUYOMARCH & Agnès GOURE
23 juillet	François BROS & Mathilde AUCLAIR
20 août	Alessandro ZAMBELLI & Alexia BÉRARD
03 septembre	Guillaume SAGNOL & Géraldine MATHIAS
17 septembre	Rémy LACAZEDIEU & Blandine RIVOLLIER
1 ^{er} octobre	Salah CHAFCHAFI & Alizée BEAL

DÉCÈS

26 mai	André JACQUEMOND
26 mai	Jacques MAGRÉ
28 mai	Monique TALICHET épouse ALBALATTE
28 mai	André GRANGE
10 juin	Jean PERROTTON
13 juin	Claudia GONNET épouse LASSABLIÈRE
20 juin	Jean GOURE
21 juin	Marcelle MAROTTE épouse GRAND
25 juin	Alain BASTIEN
04 juillet	Jean COMMARMOND
14 juillet	Odile DÉMARTIN
14 juillet	Jeannine MASSON épouse JOLIVET
19 juillet	Adrien BOUCHUT
20 juillet	Henri SAVY
21 juillet	Glória CARVALHO veuve de SOUSA VALENTE
03 août	Jacqueline CHANAL veuve BRUYERE
06 août	Francis CLEMENTÉ
10 août	Jean REY
15 août	Anne VALLERY veuve BOREL
17 août	Brigitte GRANT épouse MOINE
19 août	Jean LACASSAGNE
20 août	Albert VAN DAELE
13 septembre	Jeanne HUGUET épouse VINCENDON
19 septembre	Renée DÉSARNEAU veuve FARA

La loi N° 2004-801 du 6 août 2004 oblige d'obtenir l'accord des intéressés avant la publication de l'État Civil.



ÉDITO

« *Avancer pas à pas* »



Bonjour,

Au fil de Veauche, c'est d'abord votre magazine, qui rend compte de la diversité des actions proposées et de la richesse des initiatives veauchoises.

J'ai le plaisir de vous présenter, avec ce numéro 46, une formule revisitée de notre magazine municipal. Il était temps de le repenser, de le moderniser, et nous espérons que les évolutions apportées vous plairont. Nous avons conservé les rubriques phares, auxquelles nous avons ajouté des thèmes forts pour

notre ville. Cette nouvelle formule est à l'image de notre engagement. Elle est imprégnée de nos valeurs et de notre héritage local, culturel et industriel,

ancrée dans le présent, tout en étant tournée vers l'avenir.

Au fil de Veauche, c'est d'abord votre magazine, qui rend compte de la diversité des actions proposées et de la richesse des initiatives veauchoises.

Nous avons ainsi choisi d'accorder une grande place à l'image, via des portraits notamment, et de dédier plus de pages à la vie associative foisonnante de Veauche !

Nouveauté également, la rubrique : « la Ville vous répond », permettant d'éclaircir certains points, et d'apporter des éléments de réponses, aux questions fréquemment posées aux élus et aux services de la Ville. Pour être utile, à tous.

À cet exercice des questions/réponses, vous avez, d'ailleurs, répondu présents lors des visites de proximité, organisées dans différents secteurs de Veauche, fin septembre.

Je vous remercie de vous être déplacés pour ces échanges constructifs, qui nous ont permis avec l'équipe municipale, de faire un point direct sur les dossiers en cours, et d'entendre vos requêtes et remarques variées. Nous avons consacré le dossier spécial de ce numéro, au sujet de la propreté générale de la Ville, afin de répondre, d'ores et déjà, à certaines interrogations soulevées. Le dossier du magazine, prévu au début de l'année 2023, sera quant à lui, dédié à un retour sur ces visites de proximité et permettra de répondre en détails aux questions collectives.

Pas à pas donc, nous travaillons pour faire de Veauche une ville plus agréable à vivre, plus sûre, plus verte. Pas à pas, nous mettons en œuvre notre action à vos côtés, et toujours à l'écoute. Pas à pas nous avançons !

Bonne lecture.

Bien à vous

Gérard DUBOIS
Maire de Veauche



Magazine municipal *Au fil de Veauche* n° 46 Novembre 2022

Directeur de la publication : Gérard Dubois / Rédaction : Julie Payen et Alexandre Mellier / A participé à la rédaction : Stéphanie Gallo /

Prises de vues : André Berthet et service communication / Photo de couverture : André Berthet / Mise en page et illustrations : Nelly Veiga Quitério

www.facebook.com/VilledeVeauche/ instagram @villedeveauche / www.veauche.fr / Impression : Imprimerie Candel à Veauche / Tirage à 5 100 exemplaires



RETOUR EN IMAGES



Kevin Yven lors du lancement de saison



28 JUIN

Présentation de la saison culturelle

Le cœur des veauchos bat au rythme de la saison culturelle de l'escale ! Temps fort de la programmation, la présentation en juin 2022. N'attendez plus pour réserver vos billets en ligne : lescale.veauche.fr

29 JUIN

Le temps d'un pique-nique

Le parc Magniny a accueilli un pique-nique intergénérationnel. Jeunes et seniors avaient tous préparé un petit quelque chose à partager, en plus des délicieux encas mitonnés par les cuisiniers de la Maison du Parc.



JUILLET - AOÛT

Franc succès pour les quartiers d'été

Vous étiez plus d'une centaine à chaque spectacle dans toute la ville les mardis de juillet et d'août. Rendez-vous en 2023 !



6 JUILLET

L'été des commerçants avec l'UCAV

Paillettes, jeux, et bonne humeur ont accompagné le succès de l'évènement de l'Union des Commerçants et Artisans de Veauche, place du Marché.



13 JUILLET

Sur un air de guinguette

Vous avez dansé grâce au groupe Les Naustals lors de la guinguette. De quoi profiter de cette belle soirée estivale conclue en beauté par le traditionnel feu d'artifice.



25 JUILLET

70^{ème} Grand prix de Veauche souvenir André Michalet

42 coureurs avaient répondu présent à l'appel de l'UCF 42, malgré une température frôlant les 33 degrés. Bravo au vainqueur, Matis Lievre (VC Corbas), qui l'a emporté au terme d'un joli sprint disputé avec Lionel Genthon et Romain Malbreil.



31 AOÛT

Le jardin partagé en fête

Les jardiniers bénévoles du CCAS et l'association Multibees ont proposé des ateliers au jardin partagé pour (re)découvrir cet espace collectif et pédagogique.



5 OCTOBRE

Flashmob : 1,2,3 Dansez !

Le parvis de l'Hôtel de ville a pris des allures de piste de danse, à l'occasion de la semaine bleue. Jeunes et plus âgés se sont retrouvés pour un flashmob tonique.

Propreté des rues : l'affaire de tous les Veauchois

La propreté de la Ville, de ses voiries, de ses espaces verts, de ses aires de jeu, est une priorité de l'équipe municipale. Des efforts importants sont réalisés en ce sens. Dans cette dynamique collective, les Veauchois sont appelés à participer à l'effort commun en assumant leur part du travail.

Espaces verts : un peu plus de liberté donnée à la nature

Depuis 2020, la Ville de Veauche a décidé de ne plus recourir à l'utilisation de désherbants et autres produits chimiques pour tuer les herbes rebelles se développant dans les parcs, les trottoirs, les allées etc. Une décision en lien avec la loi « zéro phyto » et avec l'ambition de l'équipe municipale de proposer aux Veauchois une ville plus saine.

De la même manière qu'ils déneigent en hiver et taillent leur haie, quand c'est nécessaire. « Cela peut paraître contraignant mais en réalité, cela ne prend pas beaucoup de temps si chacun fait sa part du travail. Pour les personnes âgées, cela peut être difficile c'est vrai mais elles peuvent solliciter leurs petits-enfants ou leurs voisins éventuellement. Il y a toujours des solutions. La solidarité, l'entraide entre voisins doit jouer », souligne Gérard Dubois.

Cet objectif a une contrepartie : les herbes qui ne sont désormais plus tuées par les désherbants doivent être éradiquées manuellement. Ce qui, tous les jardiniers en conviendront, est forcément plus complexe et plus aléatoire. Les agents ont adapté leur mode de fonctionnement, et la Ville a investi dans du matériel spécifique pour les accompagner dans leur mission. Les Veauchois sont invités, dans le même temps, à prendre part à cet effort collectif en désherbant/démoussant les trottoirs longeant leurs habitations.

Une décision en lien avec la loi « Zéro phyto » et avec l'ambition de l'équipe municipale de proposer aux Veauchois une ville plus saine.

En parallèle, depuis quelques mois, les services municipaux procèdent à une

tonte raisonnée des espaces verts. Les pelouses de certains espaces, comme sur le parcours de santé, sont tondues au juste nécessaire pour la bonne utilisation des espaces et non plus sur toute leur globalité comme avant. Cela permet de laisser s'exprimer la biodiversité de notre commune, en particulier les insectes, indispensables à un bon équilibre de notre planète.

Aux abords de l'escale, ce sont désormais des brebis qui viennent effectuer un éco-pâturage pour contribuer à renforcer ce souci de préservation des espaces.



Entretien en gestion différenciée du parcours de santé



Détritus et déjections sur la voie publique : gare aux malotrus

L'équipe municipale souhaite renforcer sa démarche de lutte contre les déchets et déjections canines sur la voie publique.

Depuis février dernier, des frais de nettoyage de 71 euros sont facturés à toute personne crachant sur la voie publique, jetant un mégot ou tout autre débris, ou laissant son chien faire ses besoins sur le trottoir sans ramasser les déjections en question. Ces 71 euros s'ajoutent à l'amende forfaitaire classique de quatrième classe s'élevant à 135 euros.

Ces décisions doivent permettre de faire comprendre aux irrespectueux que la vie en collectivité passe aussi par le respect des autres usagers.

municipale et le cas échéant, une amende de 35 euros pourra être notifiée. En cas de déjection constatée, cette somme de 35 euros s'ajoutera à l'amende de 135 euros évoquée précédemment et aux 71 euros de frais de nettoyage.

Quelques points de distribution de sacs en plastique sont en place sur la commune mais, étant régulièrement pillés, ils sont appelés à disparaître. Les Veauchois sont invités à se procurer ces sachets (recyclables et peu coûteux) en grande surface ou dans les commerces spécialisés.

Depuis ce mois d'octobre 2022, un nouvel arrêté a été pris par le maire concernant les propriétaires de chiens. Désormais, toute personne promenant son chien sur la commune devra obligatoirement avoir sur lui un sac, lui permettant de ramasser les éventuelles déjections de son animal. Cette obligation pourra être vérifiée par la police

Ces décisions doivent permettre de faire comprendre aux irrespectueux que la vie en collectivité passe aussi par le respect des autres usagers. Des panneaux d'information ont été installés pour expliquer aux habitants ces dispositions.



Une propreté irréprochable dans les cimetières et aux abords des églises

Un agent a été nommé spécifiquement pour l'entretien des deux cimetières. Cette organisation a permis, depuis le début de la mandature, d'obtenir un niveau de propreté excellent sur ces sites. Les familles sont également appelées à veiller à l'entretien des tombes de leurs proches. Après information de la famille, l'intervention d'une entreprise peut être sollicitée et facturée.

Trois questions à Gérard Dubois, maire de Veauche :

Dans la feuille de route de votre mandat, vous avez placé l'amélioration du cadre de vie de tous les Veauchois comme une de vos priorités absolues. La propreté des rues en constitue-t-elle un des points essentiels ?

Oui effectivement ! Je souhaite que toutes les rues de Veauche soient propres, sécurisées et encore plus agréables à vivre. La Ville de Veauche emploie une dizaine d'agents qui travaillent au quotidien sur l'entretien de la voirie et des espaces verts. Au sein de nos effectifs, nous pouvons également nous appuyer sur des ilotiers affectés spécifiquement à Veauche Bourg et à la Cité Saint-Laurent. Mais au-delà de nos équipes, je souhaiterais que chacun des habitants puisse assumer sa part de responsabilité afin que nos services se concentrent sur les points les plus sensibles.

Qu'attendez-vous exactement des Veauchois ?

Il s'agit de gestes simples, relevant du bon sens et du respect de la vie en collectivité. Par exemple, ramasser les déjections de ses chiens lors des promenades, désherber et démausser les trottoirs devant chez soi, et bien entendu, ne pas jeter ses débris par terre. La plupart des Veauchois respectent cette discipline, un grand merci à eux pour leurs efforts, cependant ce n'est pas le cas de tout le monde malheureusement et cela nuit à l'ensemble de la population.

Une ville plus propre, plus nette, est-ce compatible avec une ville plus verte et plus écologique ?

Nous devons tous aller dans cette direction de la préservation de la planète. Nous avons donc décidé depuis 2020, en lien avec la loi « zéro phyto », de ne plus utiliser de désherbants et de produits chimiques pour l'entretien de nos voiries et de nos espaces verts. Cela nécessite une adaptation de nos modes de fonctionnement et d'intervention, nous avons donc investi dans de nouveaux matériels. Cela signifie aussi qu'il faut accepter un peu d'herbe sur les trottoirs, et surtout qu'il est nécessaire que chaque Veauchois prenne sa part dans cette évolution en entretenant les trottoirs longeant sa propriété. Tous ensemble, nous pouvons avancer sur ce chemin d'une ville accueillante, propre et écologique. Comme tous ensemble, nous allons aller chercher l'obtention de la première fleur du label « villes et villages fleuris ». Comme indiqué dans notre plan de mandat, pour chaque projet structurel réalisé, nous créons en parallèle un espace vert, un lieu de vie agréable. Par exemple, à l'occasion de la réfection du terrain du stade, nous allons créer, juste derrière, un nouvel espace de vie. Notre ville évolue, il est indispensable de préserver ces poumons verts, ces espaces qui permettent aux habitants de respirer et de se promener.



VEAUCHE EN ACTUS



PARC MAGNINY : aménagement achevé

Après une première phase, cet été avec l'installation de l'aire de jeu, les toilettes ont été implantées et le gazon semé. Le Parc Magniny est donc accessible avec tous ses équipements, pour le plus grand plaisir des petits qui y ont déjà trouvé leurs marques, ainsi que pour les plus âgés qui se confrontent régulièrement aux agrès sportifs adaptés.

EXPÉRIMENTATION : permanences de la Gendarmerie à la Maison du Parc

Un accueil gendarmerie est mis en place, depuis le 4 octobre à la Maison du Parc.

L'objectif est de pouvoir orienter sur les meilleures procédures judiciaires ou civiles en fonction des différents problèmes rencontrés.

- chaque mardi de 9 h à 12 h.

INFOS / 04 77 94 14 14 ou accueil.mdp@veauche.fr



TRAVAUX Route de Saint-Bonnet-les Oules

Les travaux débutés en février dernier, se sont terminés cet été.
➔ nouvel aménagement : mode doux, trottoirs et bandes vertes végétalisées
➔ plateau traversant et l'abaissement de la vitesse à 30 km/h
À suivre : un aménagement paysager apportera la touche finale au projet.

C'EST OFFICIEL LA VILLE DE VEAUCHE EST VILLE EUROPÉENNE !

La plaque a été dévoilée le samedi 15 octobre en présence de M. le sénateur Jean-Claude Tissot, de M. le Député Jean-Pierre Taite, M. conseiller départemental et président de la CCFE, Pierre Véricel ainsi que des co-présidents de la Maison de l'Europe Cœur de Loire et des Jeunes Européens de Saint-Etienne. Veauche, première Ville de moins de 10 000 habitants à avoir obtenu ce label en France, s'engage à valoriser la démocratie et la citoyenneté européenne et à mettre en œuvre des actions de sensibilisation de coopération et d'échanges européens.



DE NOUVELLES DISPOSITIONS LIÉES À LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Depuis le premier septembre 2022, la Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul des Impositions (DENCI) n'a plus besoin d'être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme.

Désormais, pour toute demande déposée [sauf cas particuliers (*)], une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du Code Général des Impôts), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr, via le service « Biens immobiliers ».

La **taxe d'aménagement** sera exigible à compter de la date d'achèvement fiscale des travaux. Toutefois, la déclaration fiscale d'achèvement des travaux n'exonère pas le maître d'ouvrage du dépôt de la Déclaration Attestant l'achèvement des Travaux (DAACT) prévue par le code de l'urbanisme qui doit être adressée au maire.

La taxe d'aménagement est un impôt perçu par la commune et le département sur toutes les opérations soumises à permis de construire ou d'aménager ou à déclaration préalable de travaux. Elle concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature.

Taxe unique composée de 2 parts : part communale (4%) et part départementale (2,5 %), elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service urbanisme de la Mairie.

(* Cas particuliers : Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1^{er} septembre 2022, mais rattachées à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1^{er} septembre 2022 devront continuer à être renseignées.

VEAUCHE EN ACTUS

DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 27 septembre 2022.

2022-70- Contrat avec l'éco-organisme ALCOME* pour la réduction et le traitement des mégots jetés dans l'espace public

Via cette contractualisation, l'éco-organisme ALCOME s'engage à plusieurs niveaux : la sensibilisation à l'impact environnemental de l'abandon de mégots ; l'installation de cendriers de rue, ainsi qu'un soutien financier à la Ville (d'un montant de 1,08 euros/habitants/an) pour les six prochaines années.

En contrepartie, la Ville s'engage à veiller à la réduction de la quantité de mégots abandonnés dans l'espace public, à réaliser un diagnostic et un plan d'actions, ainsi qu'à assurer l'entretien des cendriers publics, la collecte et le traitement des mégots.

*Alcome est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en 2021. Issu de la « Mission Mégots » sur la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) de mégots, sa mission est de réduire la présence de mégots rejetés de manière inappropriée dans l'espace public.

- 56 rue Marcel Pagnol : Le Clos Bien Vivre
- 71 avenue d'Andrézieux / Lotissement le Clair Martin.
- 10 rue de de la Guillonière .

2022-77-Approbation du projet de réhabilitation d'un terrain de foot en herbe en terrain synthétique – Complexe Irénée Laurent

Le conseil municipal a approuvé le remplacement du terrain honneur en herbe actuel, par un gazon synthétique de dernière génération afin de répondre aux besoins des différents utilisateurs de cette structure sportive. La partie gazon synthétique intégrera des composants naturels de remplissage comme le liège et le sable. Pour l'éclairage des luminaires LED, adapteront l'intensité de l'éclairage aux différentes pratiques sportives (entraînements, compétitions).

2022-85 et 2022-86 / Mise en application du décret tertiaire

En application de la loi ELAN du 23 septembre 2018, le décret tertiaire fixe deux obligations aux collectivités :

- la déclaration de leur situation énergétique via la plateforme de l'ADEME appelée OPERAT.
 - la baisse des consommations énergétiques de 40% par rapport à la situation de référence pour 2030.
- Le conseil a approuvé le recours aux services du SIEL-TE pour cette démarche. Tout d'abord, afin d'être accompagné dans le cadre de l'état des lieux des consommations énergétiques, ainsi que l'alimentation des données collectées (10 bâtiments concernés) dans la plateforme nationale OPERAT. Dans un second temps, pour bénéficier des services d'assistance à la gestion énergétique proposés, et déterminés via une Convention établie pour 6 ans.

L'ensemble des délibérations est accessible sur veauche.fr.



2022-74 / Nouvel adressage de voies

Dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire ligérien, les communes sont invitées à attribuer une adresse unique à chaque bâtiment afin de faciliter l'accès à différents services :

- Services d'urgence et de sécurité.
- Services de la Poste et livraisons à domicile.
- Gestion des services et des réseaux.
- Mise à jour des GPS.
- Accès à la fibre optique via le fournisseur d'accès à internet.

Le conseil municipal a ainsi approuvé la création de nouveaux adressages en supprimant notamment le complément d'adresse

- 15 chemin Angénieux Le Domaine de la Balme → Le Domaine de la Balme
- 35 rue des Vernes / Village Atlantique → Village Atlantique
- 37 rue de Vernes / Résidence Grand Large → Résidence Grand Large
- 28 Chemin des Mûrons / Village des Lagon → Village des Lagon

NOUVELLE CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Le recensement à Veauche aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. Il pourra se faire en ligne ou par la visite d'un agent recenseur. La commune de Veauche est divisée en districts qui seront donc coordonnés par 19 agents recenseurs.

À quoi sert le recensement ?

Cette démarche permet d'établir la contribution de l'État au budget des communes via la dotation globale de fonctionnement (DGF). Le recensement est aussi un outil d'aide à la décision pour la création d'équipements collectifs en fonction de la taille de la population déterminée.

Devenez agents recenseurs

La mairie recrute des agents recenseurs chargés d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants.

Le protocole de l'enquête a évolué et la réponse au questionnaire peut se faire désormais par internet.

L'agent doit, en particulier, être disponible en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants.

En vue de cette mission, l'agent recenseur devra participer obligatoirement à deux demi-journées de formation dispensées

par l'INSEE prévues entre le 3 janvier et le 18 janvier 2023 et effectuer une tournée de reconnaissance, obligatoire, entre celles-ci.

Toute personne intéressée par cette mission peut déposer sa candidature en mairie de Veauche ou sur info@veauche.fr
INFOS / 04 77 36 82 82 - info@veauche.fr - www.veauche.fr



Dans le prolongement de son action de lutte contre l'isolement, le Centre communal d'action sociale de Veauche établit un recensement des personnes vulnérables vivant sur la commune, qui souhaitent être contactées en cas de situations exceptionnelles (plan grand froid, plan canicule, crise sanitaire...)

Ce registre permet au CCAS de vous appeler pour s'assurer que vous n'avez pas besoin d'aide, vous conseiller sur les dispositions et les bons réflexes à adopter. L'inscription est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même ou par un tiers (famille, voisin, aidant...).

Le Plan Grand Froid et le Plan Canicule sont des dispositifs nationaux, déclenchés localement par les préfets.

POUR VOUS INSCRIRE OU INSCRIRE UNE PERSONNE PROCHE :

CCAS - Maison du Parc, 2 rue Michel Laval – 42340 VEAUCHE
04 77 94 14 12



LE CHIFFRE !

329

Participants

(toutes catégories)

aux Foulées

Veauchoises - Trail 2022

VEAUCHE, VILLE SPORTIVE

La ville compte de nombreuses associations sportives. Qu'importe votre sport de prédilection ou votre passion, il y en a pour tous les goûts dans les équipements municipaux qui vous accueillent tout au long de l'année.

COMPLEXE SPORTIF

DE VEAUCHE

Surface : 6241 m²

- 2 gymnases
- 1 DOJO
- 1 salle de gymnastique spécialisée
- 1 salle d'expression corporelle
- 1 Structure Artificielle d'Escalade (SAE) de 11m de hauteur intégrant 22 voies.

Mise à disposition : 138 heures/semaine
+ 45 semaines par an de mises à disposition des différentes salles sportives du complexe les week-ends pour l'organisation de toutes les compétitions sportives.

Fréquenté régulièrement par :

13 associations sportives

CRAP de Veauchois/ Siam Boxing/EPGV/Running Club Veauchois/Les Cimes Veauchoises/AGSV section Gymnastique/ AGSV section Judo/ AGSV section Volley/Shotokan Karaté/MJC Club des Jeunes/ Fumble Ultimate/Amicale Laïque Korbal/ Coté Cour

D'autres événements peuvent être organisés dans cet établissement comme le Forum des associations.



PLATEAU SPORTIF

PAGNOL

- 1 piste d'athlétisme, 4 couloirs
- 1 espace pour la pratique du saut en longueur
- 3 terrains de basketball
- 1 terrain de handball

Ouvert à tous

Mise à disposition du Running Club Veauchois 4 heures/semaine.

BOULODROME

JO BARDOLLET

- 19 terrains en plein air

Mis à disposition de l'association Amicale Boule Verrerie.

GYMNASSE SANTOIRE

Mise à disposition : 30 heures/semaine
+ mise à disposition du gymnase le week-end afin de permettre l'organisation de toutes les compétitions sportives.

Fréquenté régulièrement par :

3 associations sportives

Tennis de Table de Veauchois /CRAP de Veauchois /EPGV

COURTS DE TENNIS

DES LOGES

- 3 courts extérieurs
- 2 courts couverts

Mis à disposition de l'association Tennis Club de Veauchois

SALLE DES SPORTS

SAINT LAURENT

Mise à disposition : 16 heures/semaine
Fréquenté régulièrement par :

3 associations sportives

Shotokan karaté /Olympique de Veauchois/ Siam Boxing

SALLE DES ASSOCIATIONS

SAINT LAURENT

Mise à disposition : 5 heures/semaine
Fréquenté régulièrement par :

2 associations sportives

Comité Olympique de la Loire (atelier passerelle) et par l'Association Famille Rurales

SALLE EMILE

PELLETIER

Mise à disposition : 26 heures/semaine
Fréquenté régulièrement par :

2 associations sportives

Retraite Sportive, MJC et l'Association Familles de France

SALLE POLYVALENTE

DU STADE IRÉNÉE LAURENT

Mise à disposition : 19 heures/semaine
Fréquenté régulièrement par :

L'association Familles de France

pour la mise en place d'activités sportives douces.

STADE

IRÉNÉE LAURENT

Surface : 6241 m²

- 3 terrains de foot dont 1 synthétique
- 1 terrain en herbe d'entraînement
- 1 terrain honneur en herbe

Mise à disposition : 45 heures/semaine
Organisation de différentes compétitions de football (championnat, coupe, etc)

Fréquenté régulièrement par :

L'ESV, la Retraite Sportive, le Pôle Enfance Jeunesse et les scolaires.



INVO

Christophe Lallemand, adjoint délégué au sport

« Aborder la question des sports à la Ville de Veauchois c'est un sujet passionnant au service de passionnés ! Le sport se vit au quotidien, via les nombreuses structures associatives, mais aussi au cœur de nos équipements municipaux, dans lesquels les agents de la ville font un travail remarquable

! Nous avons la chance à Veauchois, de côtoyer le haut niveau avec des clubs qui jouent les premières places dans les championnats nationaux et régionaux, et en parallèle, de compter sur une offre loisir foisonnante pour les habitants. Nous avons d'ailleurs encouragé les jeunes veauchois à pratiquer une activité associative grâce aux coupons culture et sport, offerts à la rentrée, et allons poursuivre dans ce sens pour conforter l'implication de la Ville comme partenaire essentiel de toutes les associations. La réussite de notre forum des associations démontre la richesse et l'implication du tissu associatif veauchois. Une belle saison se profile, avec la réhabilitation du stade et plus largement, l'aménagement des abords du site Irénée Laurent, mais aussi en termes de compétitions et d'activités ! Bonne saison à tous ! »

Rendez-vous incontournable : le forum des associations

Vous avez été près de **2000 personnes**, le 3 septembre, lors du forum des associations veauchoises !

Un grand merci aux associations présentes qui font le dynamisme de notre ville. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 2 septembre 2023 pour une nouvelle édition de ce bel événement.





Entraînement sous l'œil de Mikail

Du nouveau côté bureau de l'association sportive **SIAM BOXING**

Mikail Altunsaray a pris le relais en tant que président. Il succède ainsi à Rémi Collas désormais trésorier, aux côtés du secrétaire Jean-Marc Saval.

Mikail présente l'association avec passion : « Nous enseignons la Boxe Thaï (Muay Thai), à un large public, de tous niveaux, du loisir à la compétition, à partir de 12 ans. Cette discipline est bien plus qu'un simple sport de combat, c'est un art martial. Vectrice de formidables principes, d'une philosophie basée sur le courage, l'abnégation et le respect. Au-delà des techniques de combat comprenant les huit membres : poings, coudes, genoux et tibias, les pratiquants développent leur corps et leur esprit à travers différents exercices physiques comme les frappes au sac de frappe, la musculation ou encore les combats d'entraînement ».

En vedette, Théo Guilavogui, pratiquant et combattant au Siam Boxing Veauche, représente la fierté du club. Avec, à son actif 23 combats, pour 20 victoires et uniquement 3 défaites. Il a remporté à deux reprises les championnats régionaux et un titre de vice-champion de France, il s'est ainsi hissé au plus haut niveau national chez les professionnels avec en prime un combat en Thaïlande en 2018 qui s'est soldé par une victoire par K.O. Aujourd'hui, après 10 années de compétitions, Théo se consacre pleinement à sa nouvelle activité professionnelle : l'ouverture



Théo Guilavogui

de son restaurant à Saint-Just-Saint-Rambert. Théo conclut : « la boxe thaï est une super école pour apprendre sur soi-même ! »

ALORS ON CHASSE LES GANTS ?

Siam Boxing – Association sportive de Muay Thai
Entraînements lundi et mercredi 20h15 à 21h45
au Dojo du Gymnase rue Marcel Pagnol
06 08 51 39 76 et 06 59 00 33 73



Les classards 2004 ont du cœur

Suite à leurs différentes manifestations cette année, l'association disposait d'un stock d'invidus (boissons, aliments). Les 18 ans ont choisi de transformer ce stock en bonne action. Ils ont en effet tout remis à l'épicerie solidaire des 4 ponts d'Andrézieux Bouthéon, à laquelle la Ville de Veauche adhère. Un bien joli geste !

Objectif
100 ans

Les 24/25 juin 2023 l'ESV fêtera ses 100 Ans !

Le club souhaite convier tous ses anciens membres (joueurs, dirigeants ou autres) Vous pouvez adresser un mail à 100ans@es-veauche.fr afin d'être recontacté.



Au 1^{er} plan les co-présidents Cyril Hortala, Marthe-Claire Portran et Florent Tissot.
Au 2nd plan Brigitte Bousquet, Alain Régullon, Valérie Tissot et Brigitte Chancrin.

CRÉATION DE LA MAISON DE L'EUROPE CŒUR DE LOIRE

Jeudi 1^{er} septembre 2022, se tenait l'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle association : La Maison de l'Europe "Cœur de Loire", en présence d'Alain Régullon, Président de l'Union Régionale des Acteurs Locaux pour l'Europe (URALE) et de Brigitte Bousquet, Vice-Présidente chargée de la coordination nationale de la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME).

La Maison de l'Europe « Cœur de Loire » est un lieu privilégié d'initiatives, d'actions, de rencontres, de documentation, de formation à l'intention de toutes les personnes intéressées par les questions européennes. Elle a pour objectifs :

- ★ « D'informer, éduquer et former pour une **meilleure connaissance des réalités et des enjeux de l'Union européenne**, à partir du quotidien;
- ★ De **montrer la diversité des organisations européennes et internationales** présentes sur le continent européen, et présenter en quoi elles intéressent la vie des gens et de la société, en développant différents types de partenariats européens ;
- ★ De **rappeler les valeurs universelles et inclusives** qui fondent l'organisation et le développement de nos sociétés, notamment les chartes européennes et des Nations-Unies (sociales, des droits de l'homme, des droits fondamentaux, etc.) ;

★ **D'encourager la coopération de tous les acteurs** en trouvant des modes de jumelages au-delà de ceux des villes (associatifs, éducatifs, économiques, etc.) ; Par les actions mises en place, initier et former les habitants à la citoyenneté active locale, nationale, européenne et internationale, en vue de les intéresser à la vie publique dans une démarche d'éducation populaire ».

Parmi les premières décisions significatives, l'instauration d'une co-Présidence tripartite et collégiale, assurée par Le Mouvement Européen Loire, le Comité Ufcv de la Loire et Veauche Jumelages, représentés respectivement par Marthe Claire Portran, Cyril Hortala et Florent Tissot impliqués dans cette nouvelle aventure dans une démarche ouverte à tous et participative.

+ D'INFORMATIONS

maison-europe-jumelages42.fr@laposte.net
19 Avenue Paccard, 42340 VEAUCHE
Tél. 06 64 78 27 62 ou 06 06 47 57 78

AU SERVICE DE VEAUCHE

POLICE MUNICIPALE : Retour en force

Trois nouveaux agents sont venus compléter les rangs cet été au poste de police municipale de la ville. Tour d'horizon de leurs nombreuses missions, dont celle d'assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de la commune.

C'est une nouvelle image de la police municipale qui se dessine. Autour de François, le chef du service, une toute nouvelle organisation se met en place au poste situé rue Marcel Pagnol, tout près des écoles. La ville, en continuelle extension, se devait de se doter d'un service en adéquation des attentes de la population. L'arrivée de Marina, mi-août, en est un exemple. Agent administratif, elle accueille au téléphone ou directement au poste lors des ouvertures, les personnes en quête d'information, ou pour régler certains dossiers. Désormais c'est elle qui gère l'occupation du domaine public (marchés, commerces, déménagements ou encore travaux sur la voie publique). Elle s'occupe également des nombreux arrêtés municipaux (plus de 500 depuis le début de l'année). Son poste permet de fluidifier les échanges et d'alléger les agents de police de toutes les démarches administratives.

Leur présence permet avant tout d'établir le contact avec la population

Sécuriser la population

En plus de Marina, deux nouveaux agents de police municipale ont complété l'effectif de la brigade le 1^{er} septembre dernier. Arnaud et Coralie, provenant de deux autres polices municipales (respectivement Saint-Genest-Lerpt et Lyon), s'inscrivent désormais dans la démarche sécuritaire de la ville, initiée lors de la présentation de la feuille de route par le Maire et son équipe municipale (voir magazine n°41), avec Michel, agent en place depuis plus d'un an, et François, le chef de service. Cette démarche, c'est avant tout assurer une présence sur la voie publique. Leur recette ? Beaucoup de pédagogie, orienter et conseiller. Ensemble, ils veillent au respect du cadre de vie de la ville : prévention routière et relève d'infractions au code de la route (stationnement, contrôle de vitesse...), tranquillité et sécurité (patrouilles de surveillance, opération tranquillité vacances, sécurisation des sites ou manifestations festives, culturelles ou sportives publiques, sécurisation des traversées autour des écoles...), salubrité et qualité de vie (dépôts sauvages, déjections canines, règlement des espaces verts...). Patrouillant à bord de leur deux véhicules ou en vélo, ils sont également épaulés par la présence d'un système de vidéo protection constitué d'une quarantaine de caméras.

En dehors des horaires de la police municipale (7h30 - 20h), la Gendarmerie reste joignable 24h/24.

Le mot d'ordre de toute l'équipe est la proximité. Leur présence permet avant tout d'établir le contact avec la population. N'hésitez pas à venir à leur rencontre !

+ D'INFORMATIONS

Accueil assuré les mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.
Sur rendez-vous les mercredis et samedis de 8 h à 12 h.
8 rue Marcel Pagnol, 42340 VEAUCHE
Tél. 04 77 89 02 35

Police Municipale

police.municipale@veauche.fr

Responsable Police Municipale

cds.pm@veauche.fr

Occupation du Domaine Public

odp@veauche.fr



Lors du Forum des Associations

De gauche à droite : Michel, Coralie, Arnaud, Marina et François.

UN NOUVEAU BUREAU

À la suite des dernières élections législatives, le 10 juillet 2022, la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) élitait un nouveau bureau communautaire dont voici la présentation.



M. Pierre VERICEL,
Maire de Chazelles-sur-Lyon
a été élu Président.



Didier BERNE
ROZIER-EN-DONZY
1^{er} Vice-Président
Finances



Gérard DUBOIS
VEAUCHE
2^{ème} Vice-Président
Aménagement du territoire -
Urbanisme - Habitat - Mobilité



Christian DENIS
MONTCHAL
3^{ème} Vice-Président
Économie - Agriculture



Gilles DUPIN
BALBIGNY
4^{ème} Vice-Président
Environnement -
Développement durable



Simone COUBLE
CLEPPÉ
5^{ème} Vice-Président
Ressources Humaines



Véronique CHAVEROT
VIOLAY
6^{ème} Vice-Président
Eau - Assainissement - GEMAPI



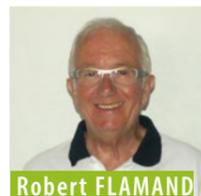
Gérard MONCELON
NÉRONDE
7^{ème} Vice-Président
Santé social, insertion,
PLIE- Sport



Georges ROCHETTE
MONTROND-LES-BAINS
8^{ème} Vice-Président
Gestion des Déchets



Sébastien DESHAYES
SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ
9^{ème} Vice-Président
Aménagement zones économiques
- Infrastructure routière



Robert FLAMAND
VALEILLE
10^{ème} Vice-Président
Bâtiment - Patrimoine



Christian MOLLARD
PANISSIÈRES
11^{ème} Vice-Président
Tourisme - EPIC



Marianne DARFEUILLE
FEURS
12^{ème} Vice-Président
Mutualisation -
Contractualisation



Jacques LAFFONT
BELLEGARDE-EN-FOREZ
13^{ème} Vice-Président
Petite enfance -
Enfance - Jeunesse



Christophe GUILLARME
CIVENS
14^{ème} Vice-Président
Communication - Nouvelles
technologies - Informatique



Jacques DE LEMPS
COTTANCE
15^{ème} Vice-Président
Commerce - Événementiel -
Culture

Pour rappel, la Communauté de Communes est compétente en matière de :

- Collecte des déchets, déchèteries et tri sélectif.
- Emploi et insertion.
- Petite enfance : un relais accueil information petite enfance à Veauche.
- Loisirs : piscine de feurs et ludothèque itinérante.
- Tourisme.
- Culture.
- Santé.
- Urbanisme (instruction des dossiers après dépôts en Mairie).
- Économie et aménagement du territoire.

+ D'INFORMATIONS

Communauté de Communes de Forez-Est

04 77 28 29 30
13 Avenue Jean Jaurès, BP 13
42110 Feurs
www.forez-est.fr



ENTREPRENDRE À VEAUCHE



YO WEB / AGENCE WEB

Yoweb a été créée en mars 2018. Yohan Dépalpe et son équipe composée de Lisa, Social média manager et de Jules, chargé de communication sont installés à Veauche depuis mars 2022. L'agence accompagne ses clients dans la communication et la stratégie digitale sur les réseaux sociaux : contenus, vidéos, interviews, visuels, développement de notoriété, animation de communautés... Les possibilités sont variées et conçues sur-mesure pour les besoins d'un large profil de clientèle: industriels, commerçants, associations...
Un objectif en ligne de mire : proposer des solutions innovantes à l'heure où le digital est toujours plus d'actualité.

81 avenue du Général de Gaulle
www.yo-web.fr



CORALINE MARIANI / DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Coraline a installé son activité à Veauche en avril 2022. Elle consulte pour toute question de rééquilibrage alimentaire, sur rendez-vous les lundis, et par visio et à domicile le reste de la semaine. Elle s'est spécialisée en pédiatrie et dans la prise en charge de la grossesse. Les consultations visent à apporter des conseils sur l'alimentation en lien ou non avec une pathologie, et d'accompagner aux bonnes pratiques pour atteindre l'équilibre diététique. Un travail de suivi est proposé, grâce à une application personnalisée, permettant d'être en lien constant et d'évaluer les progrès durablement.

39 avenue d'Andrézieux
07 81 52 88 59
Cowralinemariani42@gmail.com
www.coralinemarianidieteticienne.com



ANA WEDDING EVENT / ORGANISATION DE MARIAGE

Sé-ré-ni-té, voilà ce que propose Ana pour l'organisation d'un des plus beaux événements de votre vie. C'est son expérience aux Etats-Unis qui l'a incitée à lancer son activité d'organisation de mariages à Veauche. Ana propose une large gamme de services à la carte : de la robe de mariée (dont les collections sont renouvelées à chaque saison), à la décoration, dont elle assure le design et l'agencement, en passant par les cadeaux pour les invités, les dragées ou encore le planning du jour J, tout est prévu. Ana coordonne l'ensemble, assure le lien entre les différents prestataires qui interviennent, et veille à la déclinaison parfaite du thème souhaité. Il ne reste plus qu'à dire oui !

18 avenue de la libération
06 50 53 36 54
anaweddingevent.com



ACCESS EN DÉLIRES / VENTE D'ACCESSOIRES

Sophie a ouvert ce showroom en juin 2021. Access en délire, allie des horaires d'ouverture adaptés, à de la vente en ligne, notamment via les réseaux sociaux.
Toute une jolie gamme d'accessoires de mode vous attend : sacs, petite maroquinerie, bijoux en acier inoxydables, pochettes, foulards et même quelques paires de chaussures... savamment sélectionnés par Sophie !

9 les Rives du Parc
06 08 02 74 65
https://access-en-delires.business.site



NASCENTIA

Après s'être formée auprès de références en matière de parentalité (au Canada en visio, puis à Paris en présentiel), Sophie a ouvert son cabinet à Veauche en juin 2022. Elle propose différents ateliers bien-être, massages bébés... pour soulager les maux des tous petits : douleurs dentaires, reflux, coliques... Elle met également à profit ses compétences pour aider sur les questions d'allaitement et d'accompagnement au sommeil... À destination des adultes, elle propose des ateliers empreintes émotionnelles qui aident à libérer de nombreuses tensions (suites accouchement, angoisses...). Une bulle d'écoute et de sérénité pour les enfants comme pour les parents.

Place de l'Europe / Bâtiment de l'Agora
07 88 87 54 36
ateliersnascentia.fr



RB WEB / AGENCE WEB

Raphaël a lancé son agence RB web en décembre 2020. Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'informatique, il développe des sites internet : vitrines digitales, ventes en ligne... à la carte, selon les besoins de ses clients. Ses-maitres-mots : accompagnement et proximité. Disponible, réactif, il conçoit les projets web de A à Z, du cahier des charges jusqu'à la livraison clés en main, pour tous types de clients : commerçants, artisans, associations avec l'objectif d'apporter les solutions les plus adaptées.

06 15 94 51 42
rbofficiel@gmail.com
rb-webagence.fr



INSCRIVEZ-VOUS SUR VEAUCHE.FR ET RETROUVEZ LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS DANS LA NEWSLETTER !



ILS FONT VEAUCHE

Michelle et Andréane, cœurs d'européennes

Pétillantes et riches de nombreuses anecdotes, elles relatent leur séjour en juillet 2022 à Neu-Isenburg, ville jumelée, en toute complicité !

Faciliter les échanges

Au départ c'est un accroc dans le parcours d'Andréane qui a provoqué sa participation à ce séjour.

« *Je suis en fauteuil, et même si je fais quelque pas, je fatigue rapidement* ». Si son fauteuil demeure léger et pratique, cela l'a toutefois empêchée, l'an passé, de participer à un voyage scolaire en Allemagne. « *Je connais bien Andréane et sa maman* » confie Michelle « *et cette déception m'a touchée* ».

Ni une ni deux, Michelle, membre de Veauche Jumelages « *saute sur l'occasion* » avec les projets de l'association pour 2022, et ce fameux week-end à Neu-Isenburg*. Le Président Florent Tissot, convaincu que le jumelage est un véritable facilitateur pour les échanges culturels européens intègre, sans hésiter, le binôme pour l'aventure allemande.

Un vrai rôle d'ambassadrice

« *Chaque séjour possède un but ; est préparé en amont* » souligne Michelle. Pour le week-end du 8 juillet un rôle est confié à Andréane. « *J'ai participé en 2019 au championnat d'Europe*

de joëlette, et lors du séjour à Neu-Isenburg, nous avons présenté cette pratique à nos interlocuteurs allemands »

Un pari réussi, qui a permis à Neu-Isenburg de s'associer à l'édition 2022 du championnat d'Europe de joëlette (organisé par l'AIMCP Loire), le 17 septembre, en relayant l'évènement dans le cadre d'un grand week-end sur le thème de l'inclusion. Une délégation de la province de Palencia, a quant à elle, participé à l'épreuve, qui a réuni 34 équipes de plusieurs pays de l'Union Européenne à Saint-Etienne.

Impliquer les jeunes

Accueillies dans une famille sur place, Michelle et Andréane sont déjà prêtes à repartir ! « *Je crois que le jumelage souffre d'une image un peu cliché et c'est dommage* » ajoute Michelle. Elle poursuit en citant toutes les initiatives qui sont mises en place : « *Les plus jeunes sont impliqués dans de nombreux domaines : cet été, à Nuevo Baztán pour un programme de protection de la biodiversité (avec le comité UFCV de la Loire), lors de chantiers éducatifs, de projets culturels et de grands programmes européens tout au long de l'année..* ». Andréane, en terminale cette année, complète: « *je suis en contact avec Annah de notre famille d'accueil, après mon bac et le sien, j'aimerais beaucoup y retourner* ». La jeune fille, qui envisage la suite de son parcours par des études en langues étrangères, a trouvé de quoi se perfectionner !

Veiller l'une sur l'autre

Ce qu'elles ont préféré à Neu-Isenburg ? Pour Michelle : « *la rencontre avec la famille d'accueil Martina et Klaus nous ont très bien reçues. J'ai eu aussi beaucoup de chance de pouvoir compter sur Andréane. Je suis plus côté espagnol habituellement, et je dois avouer que mon allemand*

est très limité. Au final, c'est surtout elle qui a veillé sur moi ». Aucun problème, de ce côté, pour Andréane souriant à la réponse de Michelle...

Pour elle, qui avoue volontiers « *adorer voyager* » et se débrouiller « *en anglais et en allemand* », la préférence revient à la « *Fête des vieux quartiers et les spécialités gastronomiques allemandes* ».

Alors, on (re)part quand ?

Association Veauche Jumelages

  06 06 47 57 78

veauche.jumelages@gmail.com

veauchejumelages.blogspot.com



*groupe intergénérationnel (4 à 82 ans) de treize participants.

LA VILLE VOUS RÉPOND

Voici une nouvelle rubrique qui met en lumière les questions régulièrement posées aux élus et aux services de la ville. L'idée est de pouvoir prendre des exemples et des cas concrets, pratiques, afin d'être le plus clair possible, de vous informer et faciliter certaines de vos démarches. Cette sélection n'est pas exhaustive et sera complétée à chaque numéro.

À quand la rénovation de la bibliothèque en Médiathèque ?

Sylvie, 44 ans.

Gérard Dubois, maire de Veauche :

Il vous faudra encore un peu de patience.

Vous êtes nombreux usagers de la bibliothèque à vous poser cette question : quand démarrerons les travaux ?

Le vaste chantier prévu, a du être réadapté. Globalement, l'augmentation du coût des matières premières a impacté l'ensemble des projets de la feuille de route municipale. Cela a eu pour conséquence directe de revoir l'échéancier de tous les grands travaux, y compris celui de la médiathèque.

Les travaux débiteront donc au cours du deuxième semestre 2023 en commençant par un déménagement du fonds actuel de documents, puis suivra la démolition et enfin la construction de 700m² d'un nouveau bâtiment conforme à la labélisation.



Pourquoi certains espaces verts donnent l'impression d'être envahis par la végétation ?

Eric 43 ans

Les services techniques de la Ville :

Vous avez en effet remarqué que certains aménagements sont plus entretenus que d'autres, tandis que dans différents endroits comme le parcours de santé par exemple la végétation est plus dense et la tonte est plus naturelle. C'est ce qu'on appelle la gestion différenciée des espaces. Les nouvelles pratiques induites par la loi zérophyto incitent à raisonner à l'échelle globale de la ville, et par conséquent de gérer les espaces en fonction de leur emplacement : centre ville ou extérieur et d'adapter ensuite leur entretien. On va privilégier dans le centre des aménagements avec massifs, des paillages, du fleurissement, à la différence des extérieurs de la ville qui seront traités de manière plus naturelle, moins fréquemment, donnant d'avantage cette impression de végétation abondante, et d'espaces accordant plus de place à la verdure.

Le Parc Magniny est-il autorisé aux chiens ?

Simon, 64 ans.

La police municipale de la Ville,

Nos amies les bêtes ne sont pas autorisés dans l'enceinte du parc. Des panneaux sont posés à chaque entrée pour rappeler les interdictions et les consignes afin de respecter ces lieux. Merci de votre compréhension.

D'où vient le délai pour les rendez-vous liés aux démarches de l'État Civil ?

Sabrina, 52 ans.

Le service État Civil de la Ville,

L'augmentation des délais d'instruction, de fabrication et d'acheminement des cartes d'identité et des passeports est liée à une très forte hausse des demandes « post-covid ».

En effet, en 2020 et 2021, nombre de personnes ont reporté leurs demandes de titres. La levée progressive des restrictions, ainsi que le souhait d'obtenir la nouvelle carte d'identité, ont donc provoqué une forte progression des demandes en 2022. À noter que toutes les communes ne sont pas équipées de dispositif de recueil pour répondre aux demandes de leurs administrés, Le service de la ville de Veauche instruit donc des dossiers d'habitants de communes limitrophes.

Nos services mettent tout en œuvre pour répondre le plus rapidement possible à vos sollicitations.

Afin de faciliter vos démarches, plusieurs conseils et étapes à suivre.

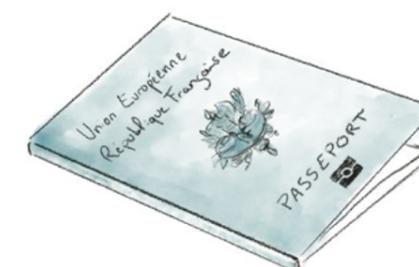
1/ Prenez votre rendez-vous auprès de la Mairie. Afin d'éviter tout stress inutile, nous vous invitons à bien anticiper vos demandes en fonction de dates de voyages, des périodes de vacances scolaires...

2/ Remplissez votre pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr>.

À Veauche, si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire accompagner dans cette étape à l'Espace France Services situé à la Maison du Parc.

3/ Le jour de votre rendez-vous, veillez à bien vous munir de tous les justificatifs et documents requis. La liste de ces documents est consultable sur le site service-public.fr et sur celui de la ville : veauche.fr

Attention, toute pièce manquante engendrera un nouveau rendez-vous et par conséquent un nouveau délai.



Les sites internet pour vous aider

Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>

Service public : service-public.fr

Ville de Veauche : veauche.fr

Comment avoir les dernières infos sur la Ville ?

Raphaël, 29 ans.

Le service communication de la Ville :

Inscrivez-vous à la newsletter sur

www.veauche.fr

Vous recevrez, deux fois par mois, par e-mail une lettre d'information récapitulant les dernières actualités de la Ville.

➔ Téléchargez l'application **ILLIWAP** sur Play Store ou Apple Store et abonnez-vous à la station Mairie de Veauche.

Vous serez alerté des travaux, déviations, ou autres évènements.

Il est chouette le nouveau toboggan devant le PEJ : je peux y aller ?

Gabriel, 6 ans

Le Pôle Enfance Jeunesse :

Vous l'avez remarqué à l'entrée du PEJ un nouvel équipement a été installé durant l'été. C'est le fruit d'un projet initié par le Conseil Municipal junior de 2018-2019. Une belle concrétisation de nos jeunes élus ! Il est destiné aux enfants qui fréquentent le Pôle Enfance Jeunesse sur le temps périscolaire et lors des vacances



QUARTIERS D'HIVER

FESTIVITÉS DE NOËL

DU 6 AU 23 DÉCEMBRE



veauche.fr



FOCUS SUR LES QUARTIERS D'HIVER

Les festivités de fin d'année débutent plus tôt à Veauche avec les quartiers d'hiver.

À VOS AGENDAS

❄️ **Mardi 6 décembre**
LA SAINT-NICOLAS
Maison de l'Europe et des Jumelages
19, avenue Paccard
Par Veauche Jumelages

❄️ **Mercredi 7 décembre dès 15h30**
LES COMMERÇANTS FÊTENT NOËL
Place Aristide Briand
Par l'UCAV

❄️ **Samedi 17 décembre à 20h30**
CONCERT - LES STENTORS
«Les Stentors chantent Noël»
À l'escale
Par la Ville de Veauche

❄️ **Dimanche 18 décembre de 10h à 18h**
MARCHÉ DE NOËL
Artisans et producteurs
Nombreuses animations gratuites
Au Centre Bourg

Par la Ville de Veauche
Carroussel au Parc Magniny
jusqu'au 23 décembre

❄️ **Mardi 20 décembre de 16h à 17h**
CONTE DE NOËL
Compagnie Kons'l'diz
À l'escale
Par la bibliothèque municipale

AGENDA NOVEMBRE / FÉVRIER

2022 - 2023

NOVEMBRE

VENDREDI 4 NOVEMBRE À 14H30

SAISON CULTURELLE
CONCERT-CONFÉRENCE :
« TANGOS ET OTRAS COSAS »
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

SAMEDI 5 NOVEMBRE À 20H30

SAISON CULTURELLE
CONCERT - FRANÇOIS FELDMAN
AVEC JONIECE JAMISON
1^{ÈRE} PARTIE : KEVIN YVEN
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

MARDI 8 NOVEMBRE 17H30 - 19H15

JEU CULTUREL - RÉFLEXES ET MÉMOIRE
Par l'Association Réflexes et Mémoire
Salle des associations Saint-Laurent
10 Rue de la Verrerie 42340 Veauche
contact@reflexesetmemoire.fr
06 81 95 62 76 / 04 77 54 69 72
www.reflexesetmemoire.fr

11 NOVEMBRE 2022 > 09 JANVIER 2023

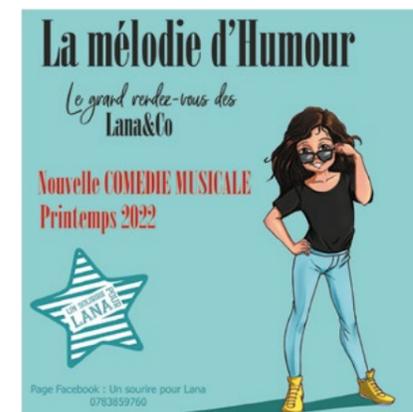
EXPOSITION «EPICES ET AROMATES »
Visible aux horaires d'ouverture de la
bibliothèque
Bibliothèque municipale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

VENDREDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION
11 h : Monument aux morts Cité St-Laurent
11 h 30 : Monument aux morts du Bourg
04 77 36 82 82

SAMEDI 12 NOVEMBRE 15H ET 20H30

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 15H
COMÉDIE MUSICALE -
« LA MÉLODIE D'HUMOUR »
Par l'association Un Sourire pour Lana
À l'escale
06 87 33 31 10



JEUDI 17 NOVEMBRE 18H30

SOIRÉE DÉGUSTATION BEAUJOLAIS
NOUVEAU
réservation conseillée
Par le Comité des Fêtes
À l'escale
comite.des.fetes42340@gmail.com
06 45 73 11 99

VENDREDI 18 NOVEMBRE 19H

LOTO DU CRAP
Par le CRAP de Veauche
Salle Pelletier, 3 Avenue Paccard

SAMEDI 19 NOVEMBRE À 20H30

CONCERT - SAINTE CÉCILE
Par l'École de Musique de Veauche et
l'Harmonie des Verriers
À l'escale
Entrée libre

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

REPAS À 12H (Choucroute)
SPECTACLE À 15H30
FRANCK D'AURIA ET SES CLAUDETTES
RENDENT HOMMAGE À CLOCCLO !
Par Les Amis du Téléthon
À l'escale
04 77 54 71 95
Sur réservation

MERCREDI 23 NOVEMBRE À 16H

CONTES ET COMPTINES
EN LANGUE DES SIGNES
Bibliothèque municipale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

JEUDI 24 NOVEMBRE 17H30 - 19H15

JEU CULTUREL - RÉFLEXES ET MÉMOIRE
Par l'Association Réflexes et Mémoire
Salle des associations Saint-Laurent
10 Rue de la Verrerie 42340 Veauche
contact@reflexesetmemoire.fr
06 81 95 62 76 / 04 77 54 69 72
www.reflexesetmemoire.fr

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 20H30

SAISON CULTURELLE
THÉÂTRE - BRIGITTE FOSSEY &
FRANÇOIS-ERIC GENDRON
« JE T'ÉCRIS, MOI NON PLUS »
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

AGENDA NOVEMBRE / FÉVRIER

2022 - 2023

DIMANCHE 27 NOVEMBRE
14H-17H

LOTO
Par l'Amicale du Don du Sang
Salle Pelletier, 3 Avenue Paccard
rogerlou18@orange.fr
06 08 82 29 16

MERCREDI 30 NOVEMBRE
14H30-16H30

LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE
Par la Communauté de Communes de Forez-Est
Salle Polyvalente Pôle Enfance Jeunesse (Rue M.Pagnol)
ludotheque@forez-est.fr
06 47 36 33 28



DÉCEMBRE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
SOUPE AU CHOUX 8H À 14H
MARCHES : 15KM 9 H
5 KM 10 H

Par les Amis du Téléthon
SPECTACLE DE DANSE À 15H30
Par la MJC Veauche
AUDITIONS À 17H30
de l'école de Musique de Veauche
À l'escale
04 77 54 71 95

MARDI 6 DÉCEMBRE 16H-18H

SAINT-NICOLAS
Rencontre et gourmandises de Noël partagées dans la tradition allemande avec Sankt Nikolaus
Par Veauche Jumelages
Maison de l'Europe et des Jumelages
19, avenue Paccard
veauche.jumelages@gmail.com
06 06 47 57 78

MERCREDI 7 DÉCEMBRE DÈS 15H30

LES COMMERÇANTS FÊTENT NOËL PAR L'UCAV
Place Aristide Briand
04 77 94 83 54

JEUDI 8 DÉCEMBRE À 14H

VISITE DE LA VERRERIE OI FRANCE SAS
Par l'Office du Tourisme de Forez-Est
Sur inscription
Rdv devant l'église de la cité St Laurent
visites@forez-est.com
04 77 28 67 70
www.forez-est.com

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 14H30

LECTURE GOURMANDE
AVEC DANIELLE VAGINAY
Bibliothèque municipale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

DU 14 AU 30 DÉCEMBRE

PRÊT SURPRISE
Des livres emballés sont prêts « à l'aveugle »
Bibliothèque municipale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 13H

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE À LA MÊLÉE
Au profit du Téléthon
Par le Tennis de Table de Veauche
Gymnase Santoire sur inscription

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 20H30

SAISON CULTURELLE
QUARTIERS D'HIVER
CONCERT - LES STENTORS
« Les Stentors chantent Noël »
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
10H-18H

QUARTIERS D'HIVER
MARCHÉ DE NOËL
ARTISANS ET PRODUCTEURS
De nombreuses animations : Ateliers créatifs, balade en poney, maison du Père Noël, spectacles ...
Par la ville de Veauche
Centre Bourg
info@veauche.fr
04 77 36 82 82
www.veauche.fr

MARDI 20 DÉCEMBRE 16H - 17H

QUARTIERS D'HIVER
CONTE DE NOËL
PAR LA COMPAGNIE KONSL'DIZ
À l'escale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

SAMEDI 31 DÉCEMBRE
À 19H30 ET À 22H

RÉVEILLON DU 31
« MA SŒUR EST UN BOULET »
Par le KFT
À l'escale
contact@le-kft.com
06 03 03 71 99
www.le-kft.com

JANVIER

VENDREDI 13 JANVIER À 14H30

SAISON CULTURELLE
CONFÉRENCE
L'AVIATION À SAINT-ETIENNE
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

MERCREDI 18 JANVIER 16H - 16H30

HEURE DU CONTE
Lecture d'albums pour la jeunesse, à partir de 4 ans. Gratuit
Bibliothèque municipale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

VENDREDI 27 JANVIER À 20H30

SAISON CULTURELLE
THÉÂTRE - GUILLAUME DE TONQUÉDEC, CAMILLE AGUILAR, MARC FAYET & AXEL AURIANT
Times Square
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr



FÉVRIER

MARDI 7 FÉVRIER À 15H30

SAISON CULTURELLE
JEUNE PUBLIC - CIE MAESTROS
Les Vauriens de la Galaxie
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

MERCREDI 22 FÉVRIER 16H - 16H30

HEURE DU CONTE
Lecture d'albums pour la jeunesse, à partir de 4 ans. Gratuit
Bibliothèque municipale
bibliotheque@veauche.fr
04 77 54 75 36

VENDREDI 24 FÉVRIER À 14H30

SAISON CULTURELLE
CONFÉRENCE
LES DIALOGUISTES
DU CINÉMA FRANÇAIS
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

SAMEDI 25 FÉVRIER 14H30

CARNAVAL
Par le Comité des Fêtes
Salle E.Pelletier
comite.des.fetes42340@gmail.com
06 45 73 11 99

SAMEDI 25 FÉVRIER À 20H30

SAISON CULTURELLE
SPECTACLE MUSICAL - CLARIKA, MAISSIAT, EMMANUEL NOBLET & MATHIEU GEGHRE
«Dabadie ou les choses de nos vies»
À l'escale
escale@veauche.fr
04 77 02 07 94
www.lescale.veauche.fr

DIMANCHE 26 FÉVRIER 14H - 18H

LOTO
Loto avec plusieurs thèmes de lots : famille, loisirs, soins beauté, plein air.
Un tirage super gros lot.
Par l'association Familles de France de Veauche
Salle Emile Pelletier
aff42veauche@gmail.com
04 77 94 32 21

Retrouvez le programme des manifestations et des événements en ligne sur veauche.fr

Les manifestations renseignées dans ce numéro sont extraites de l'agenda numérique à la date du bouclage, le 18 octobre 2022.

FIDÈLES À NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Les projets se concrétisent, pas toujours au rythme escompté. Croyez-le, nous en sommes pleinement conscients.

Depuis 2020, nous sommes confrontés à toute une série de difficultés : vagues successives du COVID, guerre en Ukraine, inflation, hausses des coûts de l'énergie... Malgré cela, nous restons fidèles à notre feuille de route. Nous poursuivons nos efforts et les projets voient le jour. L'espace France Services a ouvert ses portes au début de l'année. Le parc Magniny est achevé. Les travaux de mise en séparatifs des réseaux se poursuivent. Les abords du Complexe Irénée Laurent et le terrain en synthèse seront aménagés au début de l'année 2023...La réhabilitation du foyer des travailleurs suivra. Ces projets, nous vous les avons présentés, et nous sommes fiers de les voir se réaliser. Nous avons pris des engagements, nous les avons définis dans notre feuille de route. Nous comptons garder ce cap.

Nous vous proposons un pari audacieux : être fidèles aux objectifs de notre feuille de route tout en nous adaptant constamment.

Nous vous proposons des choix pragmatiques : assumer la poursuite de nos engagements et conserver nos ambitions pour la Ville de Veauche. Ces décisions, induisent toutefois de planifier

différemment, de penser les projets et les actions de manière globale et cohérente. Il est vrai, que nous sommes obligés de différer certains chantiers d'ampleur, attendus, comme celui de la Médiathèque. Nous sommes contraints également, de revoir à la baisse, certains investissements et travaux, relatifs à ces chantiers, rappelons-le, pour des raisons financières, liées à la flambée des coûts des matières premières et au climat international incertain et extrêmement délicat. Pourtant, nous ne renonçons pas.

Nous pardonneriez-vous d'agir sans mesurer les conséquences ? Nous pardonneriez-vous de mettre en œuvre notre action sans évaluer les risques, sans nous interroger et savoir réajuster les décisions ? Nous ne le croyons pas. C'est la raison pour laquelle, nous prenons cette responsabilité, nous faisons ces choix, nous les assumons ensemble et nous ne renonçons pas.

Fidèles à notre feuille de route, nous poursuivons les efforts, sur le terrain, dans un souci permanent d'écoute, dans un état d'esprit constructif. À l'image de ce que nous sommes, à l'image de ce qui doit nous guider : servir l'intérêt général.

Fidèles à notre feuille de route, nous ne renoncerons pas.

Gérard DUBOIS
Michel BONNAND
Catherine RIOUX
Bertrand VALLA
Valérie TISSOT
Christophe LALLEMAND
Brigitte CHANCRIN
Hubert MALMENAIDE
Roger LOUAT
Christine D'ANGELO
Élise FAYOLLE
Audrey MOULIN
Pascal CELLIER
Mathilde MAGDINIER
Alexandre BADET
Martine DEGOUTTE
Arnaud BUCHON
Joëlle PAUZON
William INGRAO
Valentine KNAP
Jacques MANEVY
Laurence ARQUILLIÈRE
Sonia WOJCIK

LES NUMÉROS UTILES

Service État-Civil : 04 77 36 82 99 ou 04 77 36 82 98

(permanences le samedi matin de 8 h 30 à 12h)

Services Techniques : 04 77 36 82 86

Service Communication : 04 77 36 82 80

Service des Affaires Scolaires : 04 77 36 82 97

Service des eaux : 06 09 23 14 14 (en cas d'urgence)

Police municipale : 04 77 89 02 35

Permanence des élus : 06 09 23 14 12

Maison du Parc

Accueil : 04 77 94 14 14

Centre Communal d'Action Sociale (navette) : 04 77 94 14 12

Point Rencontre Emploi : 04 77 94 36 35

France Services : 04 82 74 01 33

Assistantes sociales : 04 77 54 61 89

Protection Maternelle Infantile : 04 77 52 71 80

Mission Locale : 04 77 36 69 18

Annexe Mairie Saint-Laurent : 04 77 10 96 87

l'escalier : 04 77 02 07 94

Bibliothèque : 04 77 54 75 36

Pôle Enfance Jeunesse : 04 77 06 07 11 / 06 72 00 32 31

Transports scolaires (les mercredis de 8 h à 11 h) : 04 77 06 07 11

Complexe sportif : 04 77 79 28 22 / 06 86 17 36 95

« VEAUCHE TERRITOIRE D'AVENIR »

QUELLES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 ?

Dans un contexte inflationniste préoccupant et la hantise d'un hiver rigoureux alors que les hausses du coût des énergies atteignent des sommets inédits, il sera de la responsabilité du Conseil Municipal, de soutenir à son niveau, tous les veauchois appelés, contre leur gré, à contribution, victimes d'un contexte international de crise qui vient après une pandémie lourde de retentissements. L'effort demandé à chacun s'il est adouci de « boucliers tarifaires » en vigueur, restera pour beaucoup conséquent ! Si la ville devra donc assumer les surcoûts de fonctionnement des bâtiments publics communaux, nous souhaitons que le « **Débat d'orientations Budgétaires** » qui se profile dans les semaines et mois prochains, permette aussi, **les mesures de solidarité** qui s'imposeront pour ne pas alourdir la fiscalité des veauchois et les aider à traverser une année 2023 délicate. Vous pouvez compter sur notre engagement pour agir en ce sens !

G BERCET, JP BRUYERE

UN BILAN CONCRET !

FOYER DES TRAVAILLEURS : Réalisation avortée après 187 000 euros dépensés. Qu'en penser ?

TERRAIN FOOT : Homologué jusqu'en 2027 et 1 500 000 euros engagés en 2022. Quelle urgence ?

TROTTOIRS : Des rues sans trottoir avec des herbes d'1 mètre et arbres poussant dans les caniveaux. A quand le nettoyage et modalité des priorités ?

MARCHE I.LAURENT : Maison pour réalisation d'un parking toujours pas démolie. A quand les travaux ?

POLICE MUNICIPALE : Sous effectif durant une année. Beaucoup de départs et peu d'arrivées !

INCIVILITES ET CAMBRIOLAGES : Quelle sécurité ?

PARTICIPATION CITOYENNE : A quand la réunion annoncée pour l'automne 2021 ?

CONSTRUCTIONS : Des immeubles et maisons en vente. Objectif de 20 % de logements sociaux à atteindre indiqué en réunion de quartier le 19/09/2022. Quel rapport ?

JEUX ENFANTS : 2/3 inutilisables Ecole Pagnol. Des jeux Parc Magniny avec réception sur gravier au lieu d'une résine amortissante. Quelle logique ?

S. DI NALLO J.ROCHE

VEAUCHE, VEAUCHOIS NOTRE PRIORITE

2 ans déjà !

Parce que la vie municipale est souvent méconnue ou mal comprise, nous avons souhaité vous confier, en tant qu'élus d'opposition, notre ressenti à 2 ans de mandat.

Nous sommes restés fidèles à nos valeurs et prônons une opposition constructive pour soutenir les bonnes décisions, tout en restant **vigilants et intransigeants** face aux choix préjudiciables.

Notre rôle est mal compris de la majorité. Nos remarques pendant le Débat Orientations Budgétaires nous ont valu ses foudres. **Pourtant l'échange d'idées est la richesse d'un dialogue abouti.**

Nos interventions vont toujours dans le sens de l'intérêt général : nous continuerons ainsi !

Nous refuserons toute augmentation (taxes ou autres) dans le contexte inflationniste actuel **pour ne pas grever le pouvoir d'achat des Veauchois.**

La page Facebook <https://www.facebook.com/DialogueAvecLesVeauchois> a été créée pour diffuser vos remarques toujours pertinentes et alerter la municipalité.

Nous tiendrons le cap !

M. ROUSSET, D. DECHANDON

NOUVEAU SERVICE

Un conseiller numérique vous accompagne !

ATELIERS NUMÉRIQUES

LES ATELIERS À LA CARTE

- **L'Assurance Maladie** : (amelie.fr)
Jeudi 17 novembre de 13 h à 15 h
Jeudi 24 novembre de 15 h 15 à 17 h 15
- **Doctolib** :
Jeudi 17 novembre de 15 h 15 à 17 h 15
Jeudi 24 novembre de 13 h à 15 h
- **La boîte mail** :
Mardi 29 novembre de 13 h à 15 h
Jeudi 1^{er} décembre de 13 h à 15 h
- **Youtube** :
Mardi 29 novembre de 15 h 15 à 17 h 15
- **Voyager moins cher** :
Jeudi 1^{er} décembre de 15 h 15 à 17 h 15



LES ATELIERS EN 2 SÉANCES

- **Traitement de texte, tableur et gestion de budget**
Mardi 15 novembre de 13 h à 15 h
Mardi 22 novembre de 15 h 15 à 17 h 15
- **Diaporama**
Mardi 6 décembre de 13 h à 15 h
Jeudi 8 décembre de 15 h 15 à 17 h 15

Les ateliers sont **gratuits** et l'équipement est fourni par le Conseiller Numérique
Renseignements et inscriptions :
France Services Veauche
04 82 74 01 33 / fs.veauche@forez-est.fr
Maison du Parc, 2 rue Michel Laval

ESPACE JEUNES

11-30 ans



POINT INFORMATION JEUNESSE

De 11 à 30 ans. Sans rendez-vous

- Orientation, documentation, fiches métiers
- Scolarité, formations, stages
- Bafa, santé, mobilité
- Jobs d'été, emploi, CV, lettre de motivation
- Vie pratique, logement, vacances...

L'accueil libre offre la possibilité aux 13-17 ans de venir en temps d'accueil libre avec la mise à disposition de divers équipements.

Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16 h à 18 h 30
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vacances scolaires :
Tous les jours de 10 h à 12h et de 14 h à 18 h

12 rue Marcel Pagnol
04 77 06 07 11
information.jeunesse@veauche.fr

INSCRIPTIONS AU PEJ

Les inscriptions au Pôle Enfance Jeunesse pour les **VACANCES DE NOËL** sont ouvertes.

Vous avez jusqu'au 30 novembre, rendez-vous sur l'espace famille en ligne. www.veauche.fr

RENDEZ-VOUS À *l'escale* POUR

Théâtre



SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 / 20 H 30
B.FOSSEY & F-E.GENDRON

Je t'écris, moi non plus

Concert



SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022 / 20 H 30
LES STENTORS

Les Stentors chantent Noël

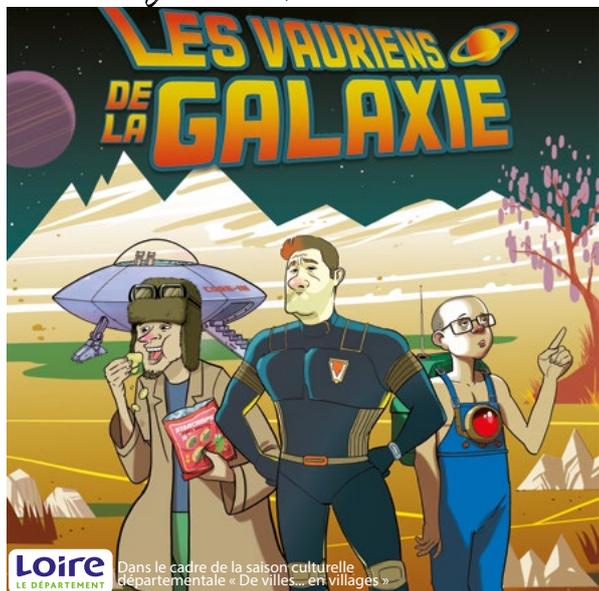
Théâtre



VENDREDI 27 JANVIER 2023 / 20 H 30
GUILLAUME DE TONQUÉDEC, CAMILLE AGUILAR, MARC FAYET & AXEL AURIANT

« Times Square »

★ *Jeune public* ★



MARDI 7 FÉVRIER 2023 / 15 H 30

COMPAGNIE « MAESTRO »

Les Vauriens de la galaxie

l'escale

L-R-2021-014139
L-R-2021-014147



04 77 02 07 94

lescale.veauche.fr

